



PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
2026 > 2032

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT
COMMUNAL DE LONGVIC

Photo de couverture : Lou & Tom élèves au CRC de Longvic

Crédit photo : Nicolas Woillard

TABLE DES MATIÈRES

UN PROJET TOURNÉ VERS L'OUVERTURE.....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
CONTEXTE.....	4
La Ville de Longvic : contexte socio-économique et culturel	4
Les 4 missions d'un conservatoire public.....	6
Charte éthique.....	7
LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LONGVIC	8
Spécialités enseignées	9
L'organigramme	9
Conseil pédagogique de l'établissement	9
Conseil d'établissement.....	9
Les 3 valeurs du Conservatoire.....	10
Le Conservatoire en chiffres	11
Restructuration du Conservatoire	13
AXE 1 : UN ENSEIGNEMENT OUVERT & CRÉATIF	16
Des parcours d'apprentissage adaptés à chacun.....	17
La place centrale du collectif	19
L'ouverture artistique au cœur de l'enseignement	21
Suivi & évaluation	22
AXE 2 : UN RAYONNEMENT LOCAL & DÉPARTEMENTAL	24
Réseaux & Partenaires.....	25
Soutien à la pratique en amateur.....	26
Saison artistique.....	27
AXE 3 : DÉVELOPPER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE	30
Avec l'Éducation Nationale	31
Musique & handicap.....	33
Ateliers adultes.....	33
AXE 4 : UN ESPACE DE CRÉATION & DE PARTAGE	34
Le bâtiment	35
Matériel & équipement.....	35
20 ACTIONS POUR DEMAIN	37

CONTEXTE

LA VILLE DE LONGVIC : CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

Le contexte géographique et démographique

Longvic est une commune couronne de Dijon Métropole, bénéficiant ainsi de l'attractivité de la capitale régionale tout en conservant un cadre de vie plus calme et verdoyant.

- **Population** : 9035 habitants
- **Superficie** : 10,56 km²

Le développement durable à Longvic

Longvic a adopté l' « Agenda 2030 » en 2018 pour structurer ses actions autour de l'environnement, de la solidarité et de l'économie locale. La démarche a été coconstruite avec les habitants et s'appuie sur des projets concrets : mobilités douces, biodiversité, logements durables, ... La ville a été reconnue comme

exemple national dans un rapport de la France aux Nations-Unies. Elle poursuit activement ses engagements en faveur du développement durable.



La vie culturelle et associative

Longvic offre une riche palette d'activités culturelles et associatives, favorisant la participation citoyenne et l'accès à la culture pour tous.

Les équipements culturels :

La médiathèque Michel Etiévant : cet espace accessible à tous les publics propose un fonds documentaire riche de plus de 50 000 documents (livres, revues, CD, DVD et ressources numériques). Elle offre également des services adaptés aux structures locales telles que les écoles, les EHPAD et les centres médico-psychologiques, et organise des activités variées : bébés-lecteurs, ateliers thématiques, expositions, spectacles et cercles de lecture.

L'Espace Municipal Jean Bouhey : lieu polyvalent accueillant des spectacles, des concerts, des salons, des expositions et des réceptions privées, il dispose de deux salles indépendantes.

- **Rencontres de la Bande Dessinée de Longvic** : organisé tous les deux ans, c'est un événement culturel majeur de la commune. Il attire environ 3 000 visiteurs sur un week-end, mettant en avant des auteurs locaux et nationaux. Le festival propose des expositions, des ateliers et des rencontres avec les artistes, renforçant ainsi l'engagement de Longvic en faveur de la culture et de la lecture.

- Vie associative : pilier essentiel du dynamisme local, soutenue par la municipalité et structurée autour du Conseil Communal de la Vie Associative. En 2024, l'Association Loisirs et Culture (ALC), principale fédération locale, a enregistré 2268 adhérents répartis sur 17 sections sportives, culturelles et de bien-être. Par ailleurs, la ville compte une centaine d'associations couvrant des domaines variés tels que la culture, le sport, la solidarité, l'environnement et la jeunesse. Ces associations jouent un rôle clé dans la cohésion sociale, l'animation du territoire et l'engagement citoyen.

Longvic au sein de Dijon Métropole

Longvic est une commune intégrée à Dijon Métropole, une intercommunalité regroupant 23 communes et une population de 262 311 habitants.

- **Rôle stratégique** : En tant que commune périphérique, Longvic bénéficie de l'attractivité de Dijon tout en conservant un cadre de vie plus calme et verdoyant.
- **Accessibilité** : La commune est bien desservie par le réseau de transports en commun Divia, avec des lignes de bus reliant Longvic au centre-ville de Dijon et aux zones industrielles.
- **Projets métropolitains** : Longvic participe activement aux initiatives de la métropole, notamment en matière de développement durable, d'aménagement du territoire et de services à la population.
- **Projet culturel** : Actuellement, la métropole de Dijon ne dispose pas de la compétence culturelle, cette dernière étant de la responsabilité des communes membres et du Département de la Côte d'Or.



Les missions d'un Établissement d'Enseignement Artistique

En France, les établissements d'enseignement artistique s'appuient sur différents textes cadres qui encadrent leurs actions, définissent leurs missions, leurs orientations pédagogiques, leur rayonnement et les moyens de mise en œuvre.

Afin d'affirmer pleinement sa vocation de service public, le projet d'établissement du CRC de Longvic s'est élaboré à partir de ces repères, tout en s'inscrivant pleinement dans la réalité de son territoire : orientations de la politique culturelle de la ville de Longvic et attentes exprimées par la population,

Textes cadres

- Le Schéma National d'Orientation Pédagogique du ministère de la Culture pour les établissements classés (2026), précise l'organisation des études et les conditions nécessaires à une harmonisation des enseignements sur l'ensemble du pays. Il constitue l'ossature des projets pédagogiques.
- Les critères de classement des établissements publiés en 2023 s'adressent aux établissements labellisés en fixant un cahier des charges précis.
- La Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé (2001) définit les missions des établissements : transmission artistique, mais aussi éducation artistique et culturelle, partenariats avec l'Éducation Nationale, valorisation des pratiques amateurs, diffusion artistique, et ancrage territorial.
- Le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques de la Côte d'Or (2023), vise à l'harmonisation des offres et la structuration du réseau départemental.
- Les lois NOTRe (2015) et LCAP (2016) concernant la notion de droits culturels, désormais intégrée aux politiques culturelles territoriales.

LES 4 MISSIONS D'UN CONSERVATOIRE PUBLIC

Enseignement Artistique Spécialisé (EAS)

L'Enseignement Artistique Spécialisé constitue la première étape de l'apprentissage musical pour guider les jeunes en âge scolaire vers une autonomie et un épanouissement en tant que musiciens amateurs. Il vise à développer les compétences musicales des apprenants à la fois en groupe et en individuel, tout en leur offrant une base de connaissances culturelles essentielles. Cette formation est structurée en différentes formations, débouchant sur un diplôme ou non.

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

L'Éducation Artistique et Culturelle encourage la participation de tous les publics à une vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes, une pratique artistique ou culturelle (non spécialisée).

Soutien aux pratiques amateurs

Le soutien aux pratiques amateurs implique de les accompagner pédagogiquement dans leurs projets artistiques et de mettre à leur disposition des espaces pour leurs répétitions.

Diffusion

Au-delà de ses missions pédagogiques, le Conservatoire public doit être acteur à part entière de la vie culturelle de son territoire en organisant des auditions, des spectacles et tous autres événements culturels. Cela permet aux élèves de s'exprimer artistiquement devant un public. Les artistes-enseignants contribuent également à la diffusion artistique dans le cadre d'une programmation professionnelle.

CHARTRE ÉTHIQUE

En lien avec les structures d'enseignement artistique du territoire ainsi qu'en partenariat avec le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, le CRC s'engage dans l'élaboration commune d'une charte éthique structurée autour des cinq piliers définis par le SNOP 2026 :

1. Protection des personnes (prévention des violences et du harcèlement)
2. Égalité et inclusion
3. Santé et intégrité des élèves
4. Bienveillance et respect
5. Responsabilité institutionnelle

Cette élaboration se fera avec les équipes de direction, administratives, logistiques et pédagogiques des structures.

Prévention des violences et du harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

Dans le cadre de la prévention des VHSS, un travail est en cours en direction des élèves et en concertation avec les équipes pédagogiques, afin de développer des outils et des modalités de prévention, de signalement et de traitement des situations et de discriminations. Une enseignante a également été désignée comme référente VHSS et sera formée à cette fonction.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LONGVIC

Le Conservatoire de Musique de Longvic propose un enseignement qui vise à l'épanouissement de l'élève en l'encourageant à développer une pratique en amateur ouverte et autonome. Une importance particulière est accordée à la pratique collective à travers la réalisation de projets communs ainsi qu'à l'exploration de la créativité de l'élève

Il dispense un Enseignement Artistique Spécialisé de la musique avec 15 disciplines et 16 ensembles hebdomadaires, participe à l'Éducation Artistique et Culturelle et assure également un rôle de soutien et de développement des pratiques artistiques en amateur sur son territoire.

Classé Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) par le ministère de la Culture depuis 2012, il accueille 300 élèves et est composé d'une équipe 16 enseignants (7,8 ETP) et d'une équipe administrative de 4 agents (2,3 ETP).

Chaque année, le CRC de Longvic organise différents événements culturels : concerts, spectacles, résidences, rencontres avec des artistes, ateliers. Plusieurs de ces manifestations sont conçues en collaboration directe avec divers structures municipales et associatives de la Ville, en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement artistique du département ainsi qu'avec des acteurs culturels du territoire



SPÉCIALITÉS ENSEIGNÉES

- Alto
- Flûte à bec
- Piano
- Tuba
- Chant
- Flûte traversière
- Saxophone
- Violon
- Clarinette
- Guitare classique
- Trombone
- Violoncelle
- Contrebasse
- Percussions/batterie
- Trompette

L'ORGANIGRAMME



CONSEIL PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Constitué de la direction et de l'ensemble des enseignants du CRC, le Conseil Pédagogique est une instance de réflexion et d'aide à la décision pour la direction.

→ voir règlement intérieur du CRC

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'Établissement du CRC de Longvic est une instance consultative et d'information. Sa mission principale est d'étudier les questions relatives à la vie pédagogique et artistique de l'établissement.

Conformément à sa nature consultative, le Conseil d'établissement n'a pas de pouvoir de décision.

→ voir règlement intérieur du CRC

LES 3 VALEURS DU CONSERVATOIRE

Le premier objectif, proposé par le Conseil pédagogique et validé par la Municipalité, a consisté à définir les valeurs fondatrices à promouvoir dans les nouvelles orientations pédagogiques et artistiques du Conservatoire à Rayonnement Communal.

Trois valeurs essentielles se sont dégagées :

Accompagner à l'expression de soi

C'est à travers la capacité à exprimer sa personnalité, ses émotions, ses pensées et ses idées que l'on se définit en tant qu'individu. Dans un monde où les pressions sociales et les normes étouffent l'authenticité propre à chacun, un lieu dédié à l'expression personnelle par l'art est indispensable.

Pour accompagner et encourager la créativité et l'originalité de chaque individu à travers la musique, le CRC doit développer un enseignement propice à l'épanouissement et à l'expression de soi.

S'ouvrir au monde de l'autre

C'est en permettant à chacun de s'ouvrir et de comprendre différentes cultures que l'on favorise une société plus ouverte et tolérante. Dans un contexte social où la diversité culturelle est parfois considérée comme destructrice, l'engagement dans une pratique artistique ouverte contribue à la compréhension de l'autre.

En proposant un apprentissage plus ouvert aux musiques issues de différentes cultures, le CRC pourra contribuer à encourager les élèves à s'ouvrir au monde de l'autre et à enrichir le paysage culturel de Longvic.

Renforcer les liens humains

C'est en favorisant le partage et les rencontres que l'on renforce les liens humains. Dans une société où l'individualisme et la compétition prédominent, l'enseignement artistique permet des coopérations valorisantes dans la réalisation de projets communs.

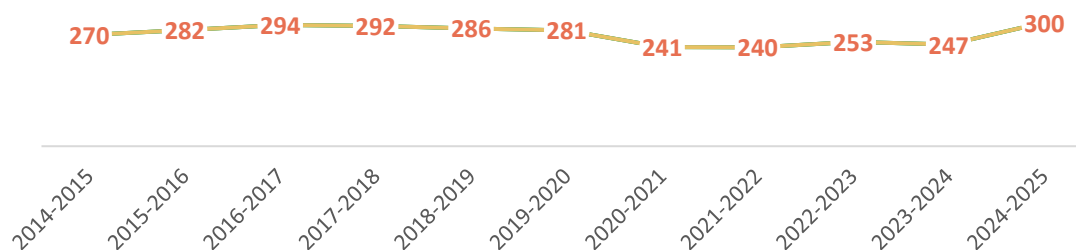
En encourageant davantage la collaboration entre les élèves, le CRC pourra développer la réalisation de projets favorisant la collaboration, l'empathie et le respect mutuel.

→ Ces valeurs sont conformes à la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 1993

LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES

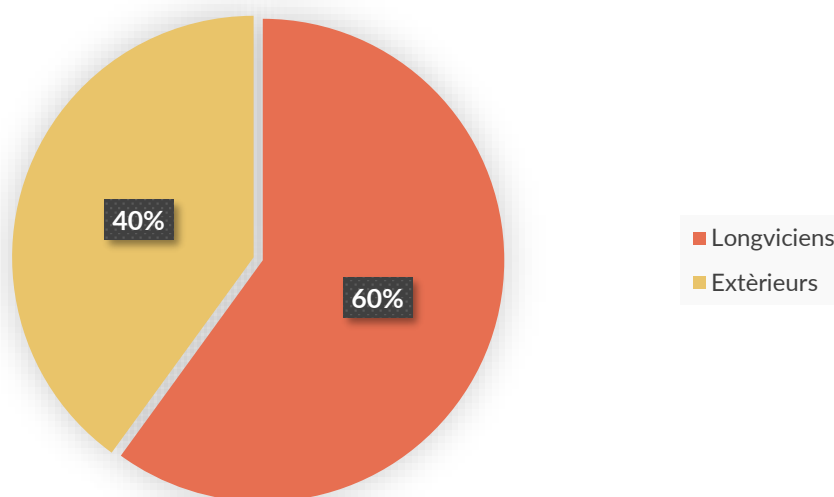
Effectifs

Au cours des dix dernières années, le nombre total d'élèves au CRC est demeuré stable jusqu'à la crise sanitaire de 2020, où il a diminué de 12%. Depuis 2024, un rétablissement puis une augmentation ont été observés, probablement due aux différents parcours d'enseignement proposés, qui ont permis d'adapter l'offre aux profils variés des élèves.



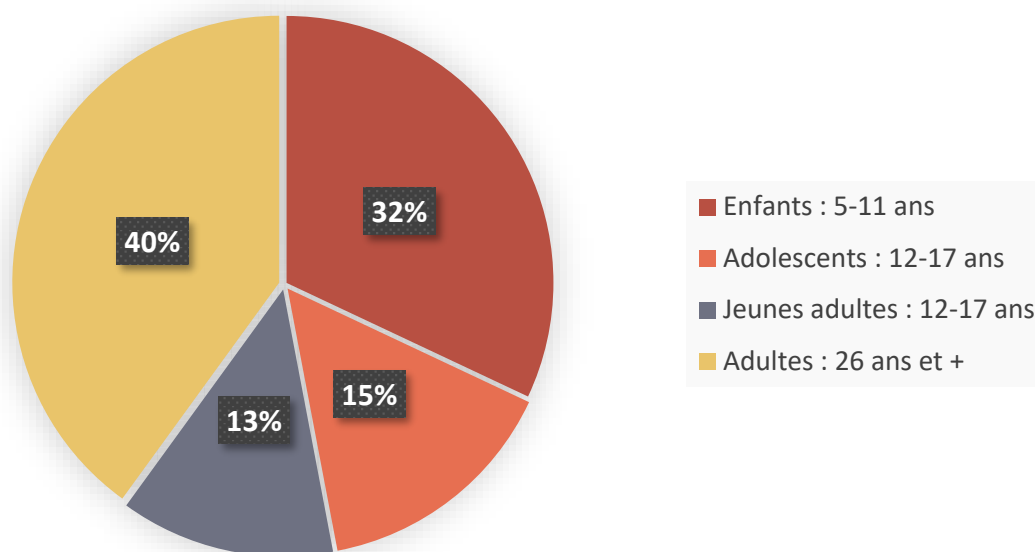
Les élèves de Longvic et des environs

La répartition entre les résidents de la ville et ceux des autres communes est bien équilibrée. En moyenne, sur les cinq dernières années, la répartition des élèves au CRC est la suivante :



Fréquentation par âges

Moyenne des 5 dernières années au CRC



On observe une faible représentation des adolescents parmi les élèves. Afin de pallier cette situation, la mise en place de nouvelles propositions est en réflexion : développement de la musique d'ensemble, particulièrement pertinente à cet âge et projet d'ouverture de cours de Musiques Actuelles et de MAO.

Par ailleurs, la forte proportion d'adultes au sein du Conservatoire témoigne de l'engagement en faveur de la pratique en amateur et de la diversité intergénérationnelle. Cependant cette forte présence a parfois restreint l'accès des plus jeunes. Un parcours spécifique pour adultes a été mis en place afin de répondre à cette problématique.

Ces deux enjeux sont développés plus en détail dans les pages suivantes.

RESTRUCTURATION DU CONSERVATOIRE

Depuis l'arrivée d'une nouvelle direction en 2022, le Conservatoire a engagé une profonde réorganisation. De nombreuses avancées concrètes ont vu le jour, en parallèle des réflexions menées au sein du Conseil Pédagogique, aboutissant aujourd'hui à l'élaboration de ce document.

Évolutions administratives :

- Modification du fonctionnement du Conseil Pédagogique
- Création d'un Règlement Pédagogique
- Mise à jour du Règlement Intérieur
- Mise à jour du fonctionnement du Conseil d'Établissement
- Création de tarifs spécifiques pour les ateliers du Conservatoire
- Acquisition et formation au logiciel IMuse pour l'administration (fin 2025)
- Création d'une page internet « Espace familles » (informations scolarité, saison)
- Création d'une parthèque (inexistante depuis la création de l'établissement)
- Formations intra
- Implication dans l'écriture de la Charte Éthique des Établissements d'Enseignement Artistique du département (portée par le Conseil Départemental)
- Augmentation et création d'heures pour de nouvelles tâches administratives :
 - + 8 heures dédiées à la coordination artistique et pédagogique des actions du CRC
 - + 5 heures pour la mise en place et la gestion d'une parthèque au CRC (en relation avec la Médiathèque de la Ville)
- Création d'un nouveau logo et d'une charte graphique

Évolutions pédagogiques :

- Pratique collective placée au centre des apprentissages
- Modification et renforcement des cursus et parcours pour une mise en conformité avec le SNOP
- Mise en place de différents ateliers pour les musiciens amateurs
- Structuration de la filière voix
- Augmentation du volume total d'enseignement :
 - + 5h guitare classique et EAC
 - + 10h de Formation Musicale
 - + 1h Ensemble de Musiques Actuelles
 - + 3 h pour la petite enfance
 - +5h accompagnement et référent handicap
- Création d'une saison artistique des enseignants (avec cachets)
- Développement de la saison pédagogique des élèves

- Développement des partenariats avec les acteurs locaux
- Développement des actions musique & handicap
- Développement des heures d'accompagnement piano ou autre instrument polyphonique
- Développement de l'accueil d'artistes

AXE 1 : UN ENSEIGNEMENT OUVERT & CRÉATIF

Pour créer un lieu où la musique devient expérience et découverte pour tous et afin de rendre la pratique musicale accessible et enrichissante, le CRC de Longvic propose différents parcours d'apprentissage adaptés à chacun, quel que soit son âge, son rythme ou son projet personnel.

Pour encourager le partage, la création et le plaisir de jouer ensemble, le collectif est au cœur de nos actions pédagogiques et artistiques.

DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE ADAPTÉS À CHACUN

Le CRC de Longvic inscrit son action dans le cadre de l'Enseignement Artistique Spécialisé (EAS), qui constitue la formation initiale à la pratique musicale amateur.

En 2024, lors de différentes concertations en Conseil Pédagogique, les orientations pédagogiques ont été repensées. Le Cursus Diplômant reste structuré en trois cycles, conformément aux recommandations du SNOP 2026 et ont été développés deux parcours distincts pour l'apprentissage instrumental et vocal, afin d'offrir une progression claire et adaptée.

Par ailleurs, différents parcours personnalisés, non diplômants, ont été mis en place et sont accessibles dès l'adolescence. Ces dispositifs offrent une alternative d'apprentissage souple, avec des contenus et des méthodes pensés pour répondre à la diversité des attentes et des besoins des élèves.

FORMATION INSTRUMENTALE	FORMATION VOCALE
<u>Entre 5 et 6 ans</u> Parcours Découverte	
<u>Entre 7 ans et 20 ans</u> Cycle Diplômant	<u>Entre 7 ans et 13 ans</u> Parcours voix d'enfant
<u>Entre 13 et 18 ans</u> Parcours Allégé <i>ou</i> Parcours Musique d'Ensemble	<u>Entre 14 ans et 25 ans</u> Cycle Diplômant <i>ou</i> Parcours Musique d'Ensemble
<u>À partir de 18 ans :</u> Parcours Adultes <i>ou</i> Parcours Musique d'Ensemble	

→ voir règlement pédagogique du CRC « maquette pédagogique »

Parcours découverte

Le Parcours Découverte permet aux jeunes enfants de s'initier à la musique de façon ludique, en explorant le rythme, la mélodie, l'écoute, le vocabulaire de base et les instruments proposés au CRC de Longvic.

- Éveil : enfants de 5 ans (année de Grande section de Maternelle)
- Initiation : enfants de 6 ans (année du Cours Préparatoire)
- Durée du parcours : de 1 à 2 ans

Parcours voix d'enfant

L'apprentissage du chant en cours individuel ne peut commencer qu'après la mue. Pour permettre aux enfants de débiter un apprentissage vocal dès 7 ans, un parcours voix a été créé. La pratique vocale s'y fait principalement en groupes de 3 ou 4 élèves. L'entrée en Cursus Diplômant (cycle 1) est possible dès 14 ans et la durée des cycles a été ajustée pour que les élèves terminent à peu près leurs études en même temps que les instrumentistes.

- Âge d'entrée dans le parcours : entre 7 ans (année de CE1) et 13 ans
- Durée du parcours : de 1 à 6 ans
- Pratique collective obligatoire

Parcours Allégé

Possible pour les élèves instrumentistes adolescents débutants ou ne souhaitant pas ou plus suivre le Cursus Diplômant. Il requiert moins de temps de cours hebdomadaire et permet un allègement du temps de travail personnel.

- Âge d'accueil dans le parcours : de 13 ans à 17 ans
- Durée du parcours : 4 ans
- Pratique collective obligatoire

Parcours Adultes

Ce dispositif pédagogique s'adresse aux élèves adultes, qu'ils soient novices ou chevronnés. Son objectif est de créer un environnement d'apprentissage propice à la pratique musicale en amateur en offrant un cadre adapté aux besoins et au niveau d'expérience de chacun.

- Âge d'accueil dans le parcours : à partir de 18 ans
- Durée du parcours : 5 ans
- Pratique collective obligatoire

Parcours Musique d'Ensemble

Possible pour les élèves adolescents et adultes non débutants. Les élèves sont guidés par l'équipe pédagogique dans l'ensemble adapté à leur niveau.

- Âge d'accueil dans le parcours : à partir de 13 ans
- Durée du parcours : pas de limite

Coaching

Coaching Formation Musicale : Cette option destinée aux élèves inscrits en parcours Allégé, Adultes ou Musique d'Ensemble, propose chaque semaine deux modules de Formation Musicale, chacun abordant une thématique différente, renouvelée à chaque trimestre. Les élèves sont libres de choisir, au fil de l'année, les modules qui correspondent le mieux à leurs besoins et intérêts.

Coaching instrumental ou vocal : Cette option destinée aux élèves inscrits en Parcours Musique d'Ensemble, le coaching vocal ou instrumental permet aux élèves non débutants à partir de 13 ans de suivre occasionnellement des cours de leur spécialité. 5 heures de cours sont à répartir dans l'année scolaire, à convenir avec l'enseignant.

Un conservatoire inclusif

Afin de prendre en compte les dysfonctions (dyslexie, dyspraxie, etc.) et les déficiences cognitives, visuelles, auditives, motrices, le conservatoire s'engage dans une démarche d'ouverture à l'inclusion afin d'accueillir tous les publics dans les meilleures conditions. L'objectif est d'accompagner chaque élève en situation de handicap et de favoriser pleinement son intégration au sein des cours du CRC. Des aménagements et outils adaptés seront mis en place pour répondre aux besoins de chacun. Une formation spécifique sera proposée aux enseignants afin d'adapter leurs pratiques pédagogiques et un enseignant sera formé pour être référent handicap de l'établissement.

→ Voir également « *MUSIQUE & HANDICAP* page 33

LA PLACE CENTRALE DU COLLECTIF

Les enseignements ont longtemps été centrés sur le cours individuel. Afin d'élargir les passerelles artistiques et replacer le lien social au cœur des pratiques, aujourd'hui, la pratique d'ensemble est placée au centre des parcours. À travers des ensembles variés, les élèves avancent ensemble vers un projet artistique commun. Les actions qui soutiennent cette orientation :

- Pratiques collectives rendues obligatoires dès la 3^e année du 1^{er} cycle
- Développement de la pédagogie de projet
- Renforcement du lien entre formation musicale et pratiques collectives
- Structuration de l'offre en musique de chambre
- Développement de propositions spécifiques pour permettre aux pianistes de jouer en ensemble

18 Ensembles hebdomadaires

Ensembles création <i>(2 groupes)</i>	À partir du Cycle 1.3	<i>Enfants</i>	<i>Création, Improvisation</i>
Musique du monde	Fin cycle 1 / Cycle 2	<i>Enfants - Adolescents</i>	<i>Interprétation, Improvisation</i>
Musique & Cirque	Fin cycle 1 / Cycle 2	<i>Enfants - Adolescents</i>	<i>Interprétation, Improvisation</i>
Ensemble à cordes	À partir du Cycle 1.3	<i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation</i>
Musiques actuelles <i>(2 groupes)</i>	Fin cycle 1 / Cycle 2	<i>Adolescents</i>	<i>Création, Interprétation</i>
Harmonie du conservatoire	Dès la fin de cycle 1	<i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation</i>
Ensemble jazz	Dès le cycle 2	<i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation, Improvisation</i>
Ensemble musiques anciennes <i>(sur instruments modernes)</i>	Dès le milieu du cycle 2	<i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation, Improvisation</i>
Ensemble instrumental	Dès le milieu du cycle 2	<i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation</i>
Chorale enfants	Cycle 1	<i>Enfants</i>	<i>Création, Interprétation</i>
Ensemble vocal	Tous niveaux	<i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation</i>
Ensembles de guitares <i>(2 ensembles)</i>	Cycle 1 Cycle 2	<i>Enfants</i> <i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation</i>
Ensembles de percussions <i>(2 ensembles)</i>	Fin de cycle 1/ cycle 2 Fin de cycle 2 / cycle 3	<i>Enfants - Adolescents</i> <i>Adolescents - Adultes</i>	<i>Interprétation</i>
Ensemble de flûtes à bec	Tous niveaux	<i>Adultes</i>	<i>Interprétation, Improvisation</i>

L'OUVERTURE ARTISTIQUE AU CŒUR DE L'ENSEIGNEMENT

Musiques Actuelles Amplifiées

Le développement des Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) représente une belle opportunité d'évolution pour le Conservatoire.

Au-delà de la modernisation de l'offre pédagogique, ces pratiques ouvrent de nouvelles perspectives, notamment auprès des adolescents, pour qui elles constituent un espace d'expression privilégié. Deux groupes de MAA sont d'ores et déjà ouverts à l'ensemble des instrumentistes, favorisant la transversalité entre les disciplines et les échanges artistiques.

Cours actuellement proposés :

- Batterie (enseignée à l'ensemble des élèves de percussion)
- Chant « musiques actuelles » (mis en place depuis novembre 2023)
- Groupes de pratique collective

Pistes de développement envisagées :

- Cours de guitare électrique
- Cours de guitare basse

Ces nouvelles orientations permettront d'enrichir encore la diversité des parcours proposés au sein du CRC.

Musique Assistée par Ordinateur

L'ouverture d'une classe permanente de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) représente une belle opportunité d'élargir l'offre du Conservatoire, en particulier à destination des adolescents. Ce projet pourra se construire en partenariat avec *Le Phare*, service jeunesse de la Ville de Longvic, ouvrant la voie à de nouvelles formes de création et de collaboration.

Création et MAO : La composition musicale avec la MAO s'adresse aussi bien aux musiciens qu'aux non-musiciens. Elle offre la possibilité de créer sa propre musique et de produire des sons dans divers contextes : création de titres, création musicale pour des projets visuels, des performances en direct, ...

Enregistrement et MAO : L'enregistrement en studio offre l'opportunité de créer de véritables collaborations artistiques entre différents publics, qu'ils soient musiciens ou non et qu'ils fréquentent ou non le Conservatoire.

Rencontre d'artistes

Des rencontres avec des artistes issus de divers horizons sont régulièrement proposés. Ces moments de partage offrent aux élèves l'opportunité d'explorer différentes formes d'expression artistique, d'élargir leurs horizons créatifs et d'enrichir leur compréhension et leur appréciation de l'art.

Formation Musicale

La mise en place de nouvelles approches pédagogiques dans les cours de FM a permis de susciter une motivation notable chez les élèves. D'ailleurs, aucun cas d'abandon lié à la FM n'a été signalé depuis.

Les contenus de cours sont actuellement repensés en intégrant la culture musicale aux séances, à travers l'écoute d'œuvres de styles variés et en y ajoutant également un volet consacré à la création.

Musique & mouvement

La formation des enseignants de Formation Musicale et de chant à une méthode pédagogique associant musique et mouvement (théâtre musical) constituera un levier d'enrichissement pédagogique. Elle favorisera le développement de l'écoute, l'ancrage corporel, l'expression musicale et la présence scénique des élèves, afin de leur offrir une pratique de la musique plus vivante, expressive et incarnée.

Semaines épilogues

Chaque fin d'année scolaire, les deux dernières semaines de cours sont dédiées à des ateliers variés proposés par les enseignants, ouverts sur différents univers musicaux et artistiques. Cette initiative permet aux élèves d'explorer d'autres formes d'expression, tant dans la création que dans l'interprétation. Chaque atelier se déroule sur deux séances (une par semaine).

SUIVI & ÉVALUATION

Une attention particulière est accordée à l'évaluation et au suivi des élèves afin de les accompagner dans leur développement artistique.

Outil de mesure mais aussi levier d'épanouissement artistique, l'évaluation au CRC de Longvic met en avant l'ensemble des compétences mobilisées tout au long du parcours de l'élève : maîtrise technique, interprétation, engagement collectif, créativité, esprit critique, assiduité et curiosité culturelle.

C'est dans cette dynamique qu'ont été identifiés plusieurs axes :

Suivi des élèves

En complément des bulletins semestriels, chaque élève bénéficie d'un suivi personnalisé assuré par un enseignant référent, généralement issu de sa spécialité (instrument ou voix). Ce référent accompagne l'élève tout au long de sa scolarité, coordonne son parcours, assure la liaison avec l'équipe pédagogique et la direction, et veille à son implication dans la vie culturelle du conservatoire.

Dans cette optique, un bilan annuel en fin d'année scolaire réunissant l'enseignant référent, l'élève et ses parents (s'il est mineur) est organisé. Ce moment d'échange permet de faire le point sur l'année écoulée (travail, participation aux projets) et de recueillir le ressenti de l'élève. Ensemble, ils définissent la suite du parcours afin d'assurer une orientation cohérente avec ses objectifs et les possibilités offertes par le CRC de Longvic.

Diplômes de fin de cycles

Dans le cadre du cursus diplômant, c'est l'engagement de l'élève qui est valorisé tant dans son apprentissage artistique que de spectateur. Chaque cycle aboutit à l'obtention d'un diplôme proposés par le SNOP 2026.

- **Cycle 1** : Attestation d'Études Musicales
- **Cycle 2** : Brevet d'Études Musicales
- **Cycle 3** : Certificat d'Études Musicales

L'évaluation s'appuie sur trois axes complémentaires :

- **Le contrôle continu** : un suivi de l'évolution de chaque élève est fait dans sa discipline principale, en Formation Musicale, en musique d'ensemble et dans les cours optionnels. Une mention annuelle reflète son investissement et son travail personnel.
- **Le projet de fin de cycle** : chaque élève est accompagné dans la réalisation d'un projet artistique personnel. Ce projet valorise la créativité et l'autonomie, et comprend un programme de création et d'interprétation dans la discipline principale. Une mention est attribuée pour la préparation du projet et pour la réalisation.
- **La participation aux projets** : l'implication dans la vie culturelle du conservatoire est valorisée (concerts, rencontres, école du spectateur) à travers une mention attribuée lors du bilan annuel.

L'ensemble des mentions sont prises en compte pour établir la mention finale du diplôme de fin de cycle. Ce mode d'évaluation permet de valoriser l'élève dans son implication globale tout au long de sa formation, et non sur la seule base d'un examen en fin de cycle.

AXE 2 : UN RAYONNEMENT LOCAL & DÉPARTEMENTAL

Le rayonnement du CRC de Longvic repose sur une diversité d'actions. En collaboration avec différents partenaires, tant locaux que départementaux, sont construits des projets ouverts à divers horizons artistiques. La saison artistique contribue également à ce rayonnement, en offrant une programmation locale et ouverte à la pluralité des formes d'expression.

Parallèlement, la pratique musicale amateur est accompagnée à travers des dispositifs variés et adaptés.

RÉSEAUX & PARTENAIRES

Réseaux

Le Conservatoire de Longvic développe ses actions au plus près des habitants tout en rayonnant au-delà de la commune. Il s'appuie sur deux types de réseaux pour renforcer son ancrage et ses projets :

- **Un réseau local :** en lien étroit avec les structures culturelles et socio-culturelles de la Ville : Médiathèque, Centre Social, établissements scolaires, associations... Ces partenariats permettent de proposer des actions partagées et accessibles à tous.
- **Un réseau départemental :** en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement artistique. Cette coopération se traduit par des projets communs entre élèves, des temps d'échange entre directions, ainsi que des formations croisées pour les enseignants.
- **OSIEM :** L'Orchestre Symphonique Inter-Écoles de Musique favorise les échanges entre les structures d'enseignement artistique du Département, contribuant ainsi au développement et au rayonnement de la pratique collective symphonique au sein des établissements. Placé sous l'administration du Conservatoire de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud (CRI), ce projet s'appuie largement sur l'implication du CRC de Longvic, qui joue un rôle de conservatoire ressource, notamment par sa participation au comité de direction et par la mise à disposition d'instruments.

Partenaires

- **L'École Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté (ESM BFC) :** pôle d'enseignement supérieur, il forme des musiciens futurs professionnels interprètes et pédagogues. Dans le cadre de notre partenariat, des étudiants de l'ESM sont accueillis pour des tutorats pédagogiques auprès de nos élèves. Des projets de médiation culturelle seront également menés dans différents lieux de la ville, en collaboration avec les enseignants. Enfin, ponctuellement certaines salles sont mises à disposition pour leurs cours ou répétitions.
- **Le festival « Nuits d'Orient et d'Ailleurs » :** événement culturel porté par la Ville de Dijon, célébrant les cultures orientales à travers l'art et la création ; chaque année, la Ville de Longvic et le CRC participent en accueillant des artistes qui travaillent avec les élèves sur un projet spécifique présenté à la fois à Longvic et à Dijon.
- **Ici l'Onde :** est un centre national de création consacré aux musiques contemporaines et à l'expérimentation sonore. Le CRC a accueilli cette structure dans le cadre de formations et envisage le développement de projets collaboratifs mêlant création, transmission et ouverture au public.

SOUTIEN À LA PRATIQUE EN AMATEUR

Orchestre d'Harmonie de Longvic

L'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire a été fondé en 1988. Depuis, cet ensemble n'a cessé d'évoluer pour devenir un acteur musical important de la ville. Après 27 années d'existence comme ensemble du CRC, le CRC accompagne actuellement sa transformation vers une véritable pratique amateur, en lui donnant une nouvelle impulsion sous forme associative. Cette évolution vise à impliquer davantage les musiciens dans le projet, en leur permettant d'en devenir pleinement acteurs. Pour accompagner cette transition, des réunions sont organisées chaque mois avec les musiciens afin de construire ensemble ce nouveau projet.

L'Orchestre d'Harmonie de Longvic sera soutenu par le Ville de Longvic et le CRC notamment par la mise à disposition d'un enseignant pour assurer la direction musicale, garantissant ainsi un encadrement pédagogique de qualité. Le prêt de locaux et d'instruments et l'accès aux partitions d'orchestre d'harmonie du CRC viendra également renforcer cette collaboration, essentielle au développement de l'ensemble.

Cette synergie entre le CRC et la nouvelle association contribuera à dynamiser la vie musicale et associative de la Ville.

Ateliers ponctuels

La façon dont de nombreux musiciens amateurs s'impliquent dans des projets culturels a évolué au fil des dernières années. Ainsi, pour un certain nombre d'entre eux, l'engagement à l'année au sein d'une structure d'enseignement artistique ne répond plus à leurs attentes.

Pour répondre aux besoins de ce public, depuis septembre 2024, des ateliers ponctuels, ouverts à différents styles et pratiques musicales ont été mise en place. Ces formats souples, adaptés à des rythmes variés, permettent d'accueillir ce public tout en maintenant une exigence de qualité artistique.

Direction d'ensembles amateurs

Depuis septembre 2023, le CRC propose un cours hebdomadaire dédié à la direction d'ensembles amateurs. Ce cours a pour objectif de transmettre les compétences nécessaires pour encadrer et accompagner des musiciens amateurs, dans une diversité de styles musicaux.

Au-delà des aspects techniques, l'accent est mis sur les dimensions pédagogiques et humaines du rôle de chef d'ensemble : savoir s'adapter aux âges, aux niveaux et aux besoins des musiciens. Des mises en situation concrètes sont organisées avec les ensembles du CRC de Longvic pour enrichir la formation.

Prêt des locaux

Les locaux sont mis à disposition d'ensembles amateurs pour leurs répétitions en leur offrant un espace adapté à leurs besoins artistiques. En encourageant cette pratique musicale en amateur, les liens avec le tissu associatif local est renforcé, contribuant ainsi à la vitalité culturelle de la Ville de Longvic.

SAISON ARTISTIQUE

La diffusion est au cœur de notre mission en tant qu'établissement d'enseignement artistique. Depuis 2022, les actions de diffusion ont augmenté de 40 % par rapport à la moyenne des dix années précédentes. Cette progression est le fruit d'un véritable engagement collectif et du développement de nombreuses initiatives :

- Une saison de concerts a été créée, portée par les enseignants, véritables ressources artistiques pour le territoire.
- Des artistes sont régulièrement accueillis afin de mener des projets transversaux, riches en échanges et en découvertes.
- La pédagogie de projet est développée pour encourager la curiosité, la créativité et l'engagement des élèves.
- Une place essentielle est laissée aux propositions artistiques des élèves, favorisant leur autonomie et valorisant leur expression personnelle.

La dynamique de diffusion s'appuie également sur plusieurs temps forts dans l'année, devenus des rendez-vous incontournables :

- **Plein Jeu !** : La créativité et la création étant désormais au cœur des apprentissages, *Plein Jeu !* se veut un rendez-vous mensuel dédié à l'expression artistique des élèves. Depuis septembre 2024, chaque mois, les élèves du CRC disposent de ce moment carte blanche : en solo ou en collaboration avec d'autres musiciens, qu'ils soient du conservatoire ou invités extérieurs. Le format et le programme sont entièrement libres. L'objectif : s'approprier la scène et oser proposer.
- **Le spectacle de Noël** : ce spectacle rassemble chaque année depuis 2 ans l'ensemble des classes de Formation Musicale autour de la création d'un conte musical. Pour la mise en espace et l'interprétation du récit, un comédien-metteur en scène est invité afin de guider les élèves en amont et assurer le rôle de récitant. Les chants sont accompagnés par un ensemble du CRC.
- **La Fête du CRC** : elle est organisée un mercredi après-midi durant la seconde quinzaine de juin, sous la forme d'une scène ouverte et sonorisée en plein air à laquelle toutes les classes du Conservatoire sont invitées à participer. Les élèves se succèdent tout au long de l'après-midi pour présenter des prestations variées, dans une ambiance festive et conviviale, en présence de leurs familles, du grand public et des structures d'accueil municipales, également conviées.
- **Les Guinguettes du Clos des Carmélites** sont des soirées festives en plein air organisées chaque jeudi de juin à Longvic. L'une de ces soirées est spécialement dédiée au Conservatoire, qui y propose depuis 3 ans un bal à thème (danses irlandaises, africaines, swing, ...). À cette occasion, les élèves préparent le répertoire musical en amont, tandis que les parents sont

invités à suivre 2 ou 3 séances d'initiation aux danses proposées, afin que tous puissent vivre ensemble un moment joyeux, participatif et intergénérationnel.

La saison artistique et pédagogique du CRC constitue aussi un espace de rencontre, favorisant diverses collaborations avec d'autres établissements, associations ainsi que des structures éducatives ou sociales, afin de développer des projets ouverts et ancrés dans la vie locale.

AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Les écoles et le Collège Roland Dorgelès sont des partenaires essentiels, car ils rassemblent des publics issus de tous horizons. Des projets variés sont ainsi imaginés pour les enfants et les adolescents, afin d'offrir des formats adaptés à chaque âge et à chaque contexte scolaire. Le Conservatoire s'inscrit pleinement dans cette dynamique afin de proposer une Éducation Artistique et Culturelle tout au long du parcours scolaire, si possible à terme avec un DUMIste.

Orchestre au collège

Depuis septembre 2023, chaque semaine les élèves du collège pratiquant un instrument se réunissent au collège sur la pause méridienne. Encadrés par un enseignant du CRC, cet ensemble valorise leurs compétences musicales au sein du collège et permet de créer une passerelle entre le collège et le CRC favorisant ainsi la collaboration pour la réalisation de projets communs.

Ateliers de présentation des instruments

Afin de permettre aux enfants des Classes Préparatoires des écoles de Longvic de découvrir le CRC, depuis 2023 quatre séances gratuites sont organisées chaque année des samedi matin en janvier et février. Accompagnés par les enseignants du Conservatoire, les enfants découvrent et expérimentent les différentes pratiques musicales proposées au CRC.

Ateliers de pratique instrumentale

Depuis 2024, le Conservatoire propose chaque année un atelier gratuit d'initiation instrumentale destiné aux élèves de CE1 des écoles de Longvic.

Au fil de sept séances d'une heure, les enfants découvrent et expérimentent différents instruments enseignés au CRC, afin de leur donner le goût de la musique et l'envie de s'inscrire dans un parcours d'apprentissage au Conservatoire.

Classe CHAM primaire

Le Conservatoire engage actuellement une réflexion sur la création d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dans une école primaire afin de renforcer le maillage entre éducation et culture sur le territoire.

Concerts piccolos

Depuis janvier 2023, une saison de concerts-médiations des enseignants du CRC a été mise en place. À travers ces concerts-guidés, tous les publics sont invités à vivre des expériences musicales riches et variées dans des lieux accessibles et familiers : écoles, collèges, structures sociales, espaces publics... afin de partager la musique partout où elle peut faire sens, en donnant à chacun les clés pour mieux comprendre. Chaque série de concerts touche environ 200 personnes.

École du spectateur

Être spectateur, ça s'apprend ! Depuis un an, une dynamique a été initiée pour accompagner les publics vers la découverte du spectacle vivant.

En partenariat avec différentes structures de la ville, des sorties pour des concerts sont organisées, permettant à des enfants, des familles ou des publics éloignés d'assister à des événements de la saison culturelle de Longvic ou de la Métropole.

Cette action, encore jeune mais prometteuse, a pour ambition de grandir et de devenir un véritable levier d'accès à la culture pour tous.

Guitare à la Ruche

Dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire de Musique de Longvic et le Centre Social « la Ruche », une initiation à la guitare est proposée aux élèves de CM1 et CM2.

En petits groupes de trois pendant 1 heure, les enfants découvrent la pratique instrumentale dans un cadre convivial, juste après l'école. Ce projet favorise l'éveil musical « hors les murs » du CRC.

Petite enfance

Depuis septembre 2024, 4 heures hebdomadaires d'interventions dans les crèches municipales sont mises en place, doublant ainsi le temps alloué aux tout-petits par rapport aux années précédentes. Ces moments de découverte sensorielle, musicale et corporelle sont très appréciés par les enfants, les familles et les équipes éducatives.

Dès septembre 2026, un atelier parents-enfants (0-3 ans) sera proposé pour accompagner les parents dans des activités ludiques avec leur enfant. Comptines, exercices de motricité et jeux de sons sur de petits instruments seront au cœur de ces moments de découverte et de partage.

Avec le Pôle jeunesse

En partenariat avec « Le Phare », Pôle jeunesse de la ville, l'organisation d'ateliers de découverte du chant MAA et de la MAO permettra d'accueillir dans les locaux des adolescents éloignés de l'enseignement artistique et favoriser leur accès à une pratique musicale.

MUSIQUE & HANDICAP

Classe ULIS

Depuis la rentrée 2024, la classe Ulis du collège Dorgelès participe chaque semaine à un atelier de création musicale au CRC. C'est une belle manière de valoriser les compétences des élèves, de favoriser leur expression artistique.

Handicap lourd

Depuis deux ans, nous avons mis en place des cours de musique adaptés aux enfants en situation de handicap lourd. Les élèves peuvent choisir d'apprendre la clarinette, la flûte à bec ou encore les percussions digitales, selon leurs envies et leurs possibilités.

Les résultats très encourageants, et les retours positifs des familles incitent à ouvrir cette offre à davantage d'élèves. Une formation spécifique de l'enseignant sera mise en place afin de poursuivre cette ouverture indispensable vers le monde du handicap.

ATELIERS ADULTES

Guitare en chœur

Depuis 2024, cet atelier est destiné aux adultes sans aucun prérequis pour découvrir le plaisir de chanter en toute simplicité. Les participants y apprennent à interpréter des chansons populaires tout en s'accompagnant à la guitare.

Chorale Sans Frontières

Dès septembre 2026, une chorale pour adultes, centrée sur les musiques du monde et accessible sans prérequis musicaux sera proposée. Elle mêlera chant, expression corporelle et utilisation de petits instruments de percussion.

LE BÂTIMENT

Le bâtiment comprend 15 salles de cours, un auditorium, des locaux administratifs (secrétariat et direction), une salle annexe temporaire proche, idéale pour les pratiques en grands ensembles, ainsi qu'une salle des enseignants et une cuisine. Conçu initialement pour privilégier les cours individuels, il offre principalement des petites salles adaptées à cet enseignement personnalisé.

Le CRC plaçant aujourd'hui la pratique collective au cœur de sa pédagogie, une réflexion sur les espaces permettra de mieux répondre à ces nouveaux besoins.

Auditorium

Le CRC dispose d'un auditorium offrant une acoustique de grande qualité. Cependant, l'évolution des pratiques pédagogiques demandant l'acquisition de nouveau matériel a conduit à en faire également un espace de stockage.

Des solutions pourront être étudiées afin de lui redonner pleinement une de ses fonctions premières : accueillir du public lors de projets et productions d'élèves.

Parcours sonore

Un parcours d'instruments de plein air pourrait être installé dans le parc proche du CRC, avec des animations régulières pour le faire découvrir. Ces instruments, accessibles à tous sans prérequis, offrirait une expérience musicale ludique et inclusive, favorisant la créativité intergénérationnelle, y compris pour les personnes en situation de handicap.

MATÉRIEL & ÉQUIPEMENT

Parc instrumental

Une grande partie du parc instrumental a été révisée et remise en état depuis 2 ans. De récentes acquisitions ont apporté des améliorations significatives.

- 1 piano ¼ de queue
- 1 marimba 5 octaves
- 1 poste de MAO
- Matériel de sonorisation (micros, enceintes et accessoires)

Instruments adaptés aux enfants : Le CRC manque d'instruments adaptés aux enfants, notamment de la famille des cordes, ce qui pousse souvent les familles à louer à coût élevé. Acquérir ces instruments sera essentiel pour faciliter l'accès à tous. Un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est actuellement en cours d'élaboration pour planifier et budgétiser ces acquisitions de manière structurée sur les exercices à venir.

Partothèque

Le CRC n'avait encore jamais entrepris la création d'une partothèque, malgré l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages. Aujourd'hui, une enseignante est chargée de la création d'une partothèque au CRC, en collaboration avec la médiathèque.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026 > 2032

20 ACTIONS POUR DEMAIN

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ

- ✓ Création d'une classe de guitare électrique et guitare basse
- ✓ Création d'une classe de Musique Assistée par Ordinateur
- ✓ Prêt gratuit d'un instrument pour 3 ans pour les jeunes longviciens débutants
- ✓ Mise en place d'acquis de Formation Musicale par cycle

ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

- ✓ Mise en place d'un référent handicap au sein de l'équipe
- ✓ Mise en place d'actions avec l'EHPAD de Longvic
- ✓ Développement de l'École du spectateur
- ✓ Développer les collaborations avec « Le Phare » Pôle jeunesse de la ville
- ✓ Création d'une Classe Musique CHAM à l'école Maurice Mazué

ADMINISTRATION

- ✓ Mise en place du logiciel IMuse
- ✓ Finalisation de la mise en place de la parthèque

FORMATIONS DES ENSEIGNANTS

- ✓ Mise en place d'une Charte éthique et d'une référente VHSS
- ✓ Formation musique et handicap
- ✓ Formation Musique Assistée par Ordinateur
- ✓ Formation autour de la musique et du mouvement

MONDE ASSOCIATIF

- ✓ Accompagnement et passage de l'Harmonie du Conservatoire en association

BÂTIMENT & ÉQUIPEMENTS

- ✓ Acquisition d'instruments pour enfants notamment de la famille des cordes
- ✓ Création de missions de régisseur son
- ✓ Rénovation de l'auditorium pour en faire un lieu d'expression adapté
- ✓ Rénovation et extension du bâtiment